

Etablissement d'une liste d'aptitude
au grade d'attaché au titre
de la promotion interne.



n° 2.11.404

LE MAIRE DE LA VILLE DE QUIMPER,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions
statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut
particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux, article 5,

VU l'avis de la commission administrative paritaire du 4 juillet 2011,

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude au grade d'attaché au titre de la promotion interne est
établie comme suit :

- Madame ANFRAY Sophie

ARTICLE 2 : Cette liste d'aptitude prend effet le 1^{er} janvier 2011.

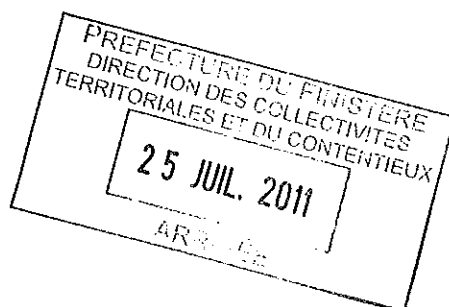
ARTICLE 3 : Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du
présent arrêté.

QUIMPER, le 6 juillet 2011

Destinataires :
2 ex Préfecture
1 ex Centre départemental
de gestion
1 ex D.R.H.

**L'Adjoint au Maire,
délégué au personnel communal,**


Marc ANDRO



Etablissement d'une liste d'aptitude
au grade de rédacteur au titre
de la promotion interne.



n° 2.11.405

LE MAIRE DE LA VILLE DE QUIMPER,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions
statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 95-25 du 10 janvier 1995 modifié portant statut
particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, articles 5 et 6,

VU l'avis de la commission administrative paritaire du 4 juillet 2011,

A R R E T E

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude au grade de rédacteur au titre de la promotion interne
est établie comme suit :

- Au titre de l'ancienneté :**
- M TROADEC Michel
 - Mme LE GUIRRIEC Patricia
 - Mme KERVIEL Sophie

- Au titre de l'examen professionnel :**
- Mme LE GOFF Véronique

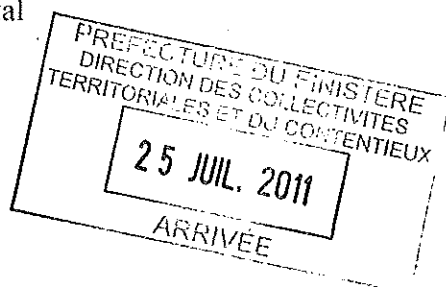
ARTICLE 2 : Cette liste d'aptitude prend effet le 1^{er} janvier 2011.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des services est chargée de l'exécution du
présent arrêté.

QUIMPER, le 6 juillet 2011

Destinataires :
2 ex Préfecture
1 ex Centre départemental
de gestion
1 ex D.R.H.

L'Adjoint au Maire,
délégué au personnel communal,




Marc ANDRO